

Volume 6 - Numéro 1, 2013 - Usage

Imagerie Médicale Et Progression Démographique: Une Absolue Priorité Pour La Profession

Auteurs

Prof. Jean-Pierre Pruvo

Secrétaire général

Prof. Nicolas Grenier

Dr Jacques Niney

Prof. Alain rahmouni

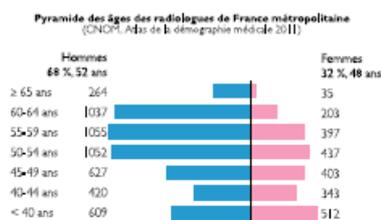
Membres du bureau exécutif de la SFR

sfr@sfradiologie.org

Les évolutions récentes de notre spécialité, parmi lesquelles l'essor nécessaire de la spécialisation d'organe, les sauts technologiques qui entraînent des pratiques plus chronophages que dans le passé, la place grandissante de l'imagerie tout au long du parcours de soin des patients, tout particulièrement en cancérologie, ainsi que le développement constant de la radiologie interventionnelle nous ont conduits à mettre sur le devant de la scène la question cruciale de la démographie de notre métier.

L'analyse portée par la Société Française de Radiologie (SFR), en lien avec ses partenaires du G4* et l'Union Nationale des Internes en Radiologie (UNIR) auprès de l'Office national de la démographie des professions de santé (ONDPS) en février 2012 a porté ses premiers fruits. Elle doit être largement diffusée et argumentée sur tous les territoires de santé auprès des tutelles. C'est l'objectif de cet état des lieux et de ces réflexions, partagées aujourd'hui avec vous, pour une mobilisation la plus large et la plus dynamique possible.

Selon les chiffres publiés par l'Ordre des médecins et qui n'englobent pas les médecins militaires ou non thésés, la spécialité « Radiodiagnostic et imagerie médicale » comptait au 1er janvier 2012 en France métropolitaine 7 374 praticiens dont 32,4 % de femmes.



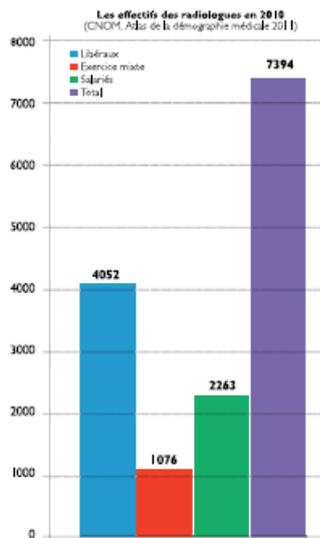
Démographie Globale

Au 1er janvier 2011, 56,4 % étaient libéraux exclusifs, 30,5 % sont salariés et 13,1 % avaient un exercice mixte. L'âge moyen des radiologues (51 ans) était conforme à la moyenne de l'ensemble des spécialistes (51,4 ans) et sensiblement inférieur pour les femmes (47,4 ans pour 52,6 chez les hommes). La pyramide des âges montrait que les hommes restaient plus nombreux dans l'ensemble des classes d'âge, y compris parmi les plus récemment diplômés. Cela n'est toutefois plus vrai au 1er janvier 2012, avec une stricte égalisation dans la tranche d'âge des moins de 34 ans. La part des médecins âgés de 55 ans ou plus était de 39,6 %, inférieure de 3,7 % à celle de l'ensemble des spécialistes (43,3 %).

Pyramide Des Ages Des Radiologues De France Métropolitaine

Le resserrement de la base de cette « pyramide », qui devrait en principe être plus large que le sommet, montre que la discipline ne s'est pas renouvelée suffisamment depuis 15 ans. La récente augmentation, limitée, du flux entrant des internes autorisés à s'engager dans le DES de radiologie (en 2012, 194 par an, soit 1 000 par tranche quinquennale) ne suffira visiblement pas à compenser les 1 200 à 1 500 départs prévisibles des 15 prochaines années. Pour compléter votre information, les pyramides des âges des radiologues de chaque région, communiquées par madame Gwenaëlle Le Breton-Lerouillois, géographe de la Santé, et par le docteur Patrick Romestaing, président de la section santé publique et démographie médicale du Conseil national de l'Ordre des médecins sont à votre disposition sur le site de la SFR, dans

la rubrique des informations professionnelles.



La Démographie Radiologique Hospitalière

En 2010, le nombre de radiologues praticiens hospitaliers à temps plein (PHTP) était de 734 et celui des praticiens hospitaliers à temps partiel (PHTPa) de 243. Les effectifs nationaux de radiologues hospitalo-universitaires titulaires étaient, au 1er janvier 2010, de 160 PU-PH (Professeurs des universités - praticiens hospitaliers) et 28 MCU-PH (Maître de conférences des universités - praticien hospitalier). Il faut y ajouter 196 praticiens hospitalo-universitaires contractuels, englobant les CCA (Chefs de clinique - assistants), AHU (assistants hospitalo-universitaires) et PHU (Praticiens hospitalo-universitaires).

Le taux de vacance des postes hospitaliers publics de radiologie est le plus élevé de toutes les spécialités pour les temps plein (37.3 % des PHTP), et le second pour les temps partiels (45.9 %) [Source CNG, mars 2013], au point d'entraîner d'importantes difficultés d'organisation des services et pour la prise en charge des patients, mais en sachant toutefois qu'un poste dit vacant peut être occupé par un praticien non titulaire. Selon les chiffres du Centre national de gestion (CNG), les hôpitaux publics disposaient en moyenne en 2010 d'un radiologue PHTP pour 23 demandeurs d'examen radiologiques (médecins, chirurgiens, psychiatres, urgentistes), alors que ce ratio était de un radiologue pour 12 demandeurs d'examen en 2002.

La Démographie Des Radiologues Libéraux

Au 31 décembre 2010, selon le SNIIRAM**, le nombre des radiologues libéraux s'élevait à 5 318, soit 65 % du total des inscrits dans ADELI. La majeure partie (75,7 %) des radiologues libéraux exerce exclusivement en ville. Une partie d'entre eux exerce également à temps partiel (15,7 %) et parfois à temps plein (8,6 %) dans des établissements de santé, publics ou privés, de type ESPIC (Etablissements de santé privés d'intérêt collectif) ou clinique. Parmi les radiologues libéraux, 86% exercent en secteur 1 et 14 % (744 praticiens) sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires (le taux est de 41,3 % pour l'ensemble des spécialistes).

Les Disparités De Répartition Des Radiologues

Les radiologues sont inégalement répartis sur l'ensemble du territoire. Au niveau national, la densité en 2012 était de 11,3 pour 100 000 habitants, mais cette densité variait de 3,1 dans la Creuse à plus de 16 (Gironde, Alpes-Maritimes, Paris). Au-delà des disparités géographiques, il existe aussi des déficits majeurs en radiologues dans certaines spécialités, posant notamment des difficultés de prise en charge en pédiatrie, en oncologie, pour les urgences ou l'interventionnel.

Les Internes En Formation

Entre 2007 et 2010, les effectifs d'internes inscrits en 3ème année de DES de radiologie ont augmenté de 17 %. Le flux annuel moyen d'internes autorisés à s'engager dans la spécialité par l'arrêté de 2011 représentait une augmentation de 41 % par rapport aux effectifs des internes de 3ème année en 2010.

Cette augmentation du nombre d'internes pouvant s'engager dans le DES de radiologie était cependant inférieure à celle observée dans l'ensemble des spécialités médicales (63%). Pour la période 2012-2016, l'arrêté déterminant le nombre d'internes en médecine à former par spécialité et par subdivision (Journal officiel du 10 juillet 2012) prévoit une diminution de 1,45 % du nombre total d'internes de toutes spécialités confondues par rapport à 2011 (respectivement 39 116 en 2012 et 39 690 en 2011). Cependant, le nombre d'internes autorisés à se former en radiologie est en augmentation de 9,97 % par rapport à 2011 (respectivement 1 069 en 2012 et 972 en 2011). Pour information, l'évolution du nombre total d'internes autorisés à se former en anesthésieréanimation est en progression de 7,25 % sur la même période (respectivement 2 072 en 2012 et 1 932 en 2011).



En Conclusion

Le plaidoyer des représentants de la profession pour une augmentation significative du nombre d'internes autorisés à se former en radiologie a donc été entendu lors de l'audition de l'ONDPS du 15 février 2012.

Ce premier succès doit maintenant être confirmé et amplifié lors des rencontres de concertation entre les G4 régionaux et les agences régionales de santé (ARS) si l'on veut concrétiser notre objectif national de 1 300 internes pour la radiologie en le déclinant dans chacune des régions en fonction des besoins locaux et des capacités de formation. Cette progression ne suffira toutefois pas à couvrir les besoins liés au départ à la retraite de nombreux médecins radiologues. La plus grande vigilance doit être maintenue.

Published on : Tue, 17 May 2005